



# NOUVELLES IMAGES d'HAÏTI

**Le mensuel du Collectif Haïti de France**

**EDITORIAL** ————— janvier 2014 - n°125

## SOMMAIRE

**Page 1**

L'ARTICLE DU MOIS

**GARR/CHF, partenaires dans  
l'accompagnement des migrants**

**Page 3**

Les nouvelles de NIH ont une  
énergie durable

**Page 4**

VU DANS LA PRESSE & L'EDITION

*La petite ligue d'Haïti*

*Survivrai-je la prochaine fois ?*

*Le solaire pour se reconstruire*

L'ACTUALITE DU CHF

*Résultats de l'enquête EISHA*

En ce premier mois de l'année 2014, Nouvelles Images D'Haïti se préoccupe des migrants haïtiens, de leur situation et de la défense de leurs droits. Or l'année 2013 fut marquée par la campagne de "dénationalisation" des Haïtiens en République Dominicaine, mais aussi en France par les expulsions de Roms et, moins connue, par la reconduction, en Guyane, d'un barrage policier limitant, arbitrairement, la circulation des étrangers - notamment haïtiens-.

Toutes ces atteintes aux droits confirment, hélas, la méfiance inquiétante des Français vis à vis de l'étranger ou de celui qui est différent. On s'autorise des paroles ou des gestes racistes, sous couvert d'humour...ou non. Lorsqu'un enfant tend une peau de banane à Madame Taubira en lui conseillant de remonter dans les arbres, il est clair que l'éducation et l'enseignement ont encore du travail !

Alors que souhaiter pour 2014 - année où l'on célébrera les cent ans de la première guerre mondiale et les vingt ans des massacres au Rwanda - sinon nous souhaiter mutuellement de travailler ensemble à la paix, à la tolérance, au respect. Respect des humains et respect du droit des hommes à partager la même terre dans la dignité.

## L'ARTICLE DU MOIS

### **GARR/CHF, partenaires dans l'accompagnement des migrants**

*Par Anne Bertin et Anghie Lee Gardy Petit*

Le 18 décembre 2013, le Groupe d'Appui aux Rapatriés et aux Réfugiés (GARR), plateforme d'organisations haïtiennes œuvrant à la défense des droits des migrants, célébrait la journée mondiale des migrants en synergie avec des associations de la diaspora des départements français d'Amérique. Ainsi, le GARR a reçu la visite de Guerlande KINDEUR, présidente de Tèt Kole, une organisation haïtienne de Guadeloupe et d'Emile BELDOR, un prêtre haïtien qui vit depuis onze ans en France métropolitaine, représentant de l'organisation Centre Anacaona pour les droits de l'homme.

La visite et surtout l'intervention de ces deux participants se sont inscrites dans le cadre d'un

rapprochement du GARR avec les différentes organisations de ces territoires pour une meilleure connaissance de la situation des Haïtiens y résidant. Ce rapprochement est le fruit d'un énorme travail collaboratif engagé il y a trois ans entre le Collectif Haïti de France et le GARR.

Depuis 22 ans, le GARR travaille à la promotion et à la défense des droits des migrants haïtiens mais concentrait son action sur la situation des Haïtiens de République dominicaine. C'est d'ailleurs à l'occasion de la tournée en France de l'exposition « Esclaves au paradis » en 2007 que les premiers liens se sont tissés entre le CHF et le GARR. En 2006, le CHF avait

commencé à renforcer son action dans le domaine de la migration en améliorant sa connaissance de la réalité migratoire haïtienne en France mais, suite au séisme de 2010, le CHF a repositionné ses objectifs. Il a souhaité s'engager plus loin dans la défense des droits des migrants haïtiens de France et dans l'amélioration de leur situation : plus de 90 000 Haïtiens vivent en France aujourd'hui et nombreux, en métropole comme en Outre-mer, rencontrent des difficultés au cours de leurs démarches administratives, notamment à cause de l'état civil.

C'est alors tout naturellement que le CHF s'est tourné vers le GARR et qu'est née l'idée d'un partenariat entre ces deux organisations. L'idée à la base de ce partenariat était de créer des pôles d'appui et d'accompagnement des Haïtiens en lien avec la France à la fois en Haïti, en France métropolitaine et en Outre-mer. En Haïti, le GARR assurerait l'information et la sensibilisation des zones de partance pour la France, en matière de droit à l'identité, d'état civil et sur les démarches d'entrée et de séjour en France. En France, le CHF assurerait une démarche d'appui juridique ainsi qu'un important plaidoyer auprès des autorités françaises pour faire valoir les droits des Haïtiens et améliorer leur situation. En Outre-mer, le GARR et le CHF travailleraient ensemble à renforcer les associations de la diaspora pour qu'elles soient à même de conseiller et d'accompagner les membres de leur communauté.

A partir d'avril 2011, le partenariat entre le GARR et le CHF s'est concrétisé par l'envoi d'une volontaire au sein du GARR pendant deux années. La première année du partenariat a été consacrée à un travail exploratoire effectué dans la région d'Aquin, identifiée comme zone de partance vers la Guyane. Une dizaine de visites dans des petites localités de cette région ont permis de comprendre comment les Haïtiens se préparent au départ et les difficultés rencontrées dans cette phase. Cela a permis, au cours de cette première année, de mener des activités de sensibilisation : 6 ateliers sur les demandes de visas, avec réalisation d'une brochure, une campagne radio (3 spots portant sur le délai légal de déclaration, les erreurs dans les documents d'état civil et l'absence d'enregistrement aux Archives Nationales d'Haïti (ANH)), 3 ateliers sur l'état civil et droit à l'identité, en partenariat avec une troupe de théâtre des Cayes. Le but de ces deux dernières activités étaient de sensibiliser les populations au droit à l'identité et à l'importance des documents d'identité afin de leur éviter d'être la proie de systèmes clandestins d'une part mais également de comprendre les liens qui existent entre ce droit et les autres droits, et les conséquences de leur négation dans la vie d'une personne. Tout ce travail exploratoire a été mené en duo entre un administrateur du GARR et la volontaire du CHF. Pour appuyer ce travail de sensibilisation et de plaidoyer, le CHF a publié un « carnet de route » retraçant les principales étapes de

cette mission exploratoire, soulevant les défis à relever pour la deuxième année de partenariat.

Cette dernière s'est concentrée sur le renforcement du GARR pour qu'il acquière une autonomie durable dans la défense des droits des migrants haïtiens en lien avec la France. Ainsi, une équipe de salariés, et plus particulièrement une officière de projet, a été formée au droit français gérant l'entrée et le séjour des étrangers en France, ainsi que sur la situation des Haïtiens de France. En parallèle de ce transfert de compétences, les activités de sensibilisation ont été étendues à la région de Léogane, identifiée comme zone de partance vers la Guadeloupe.

En mai 2013, la volontaire du CHF a quitté le GARR, devenu autonome dans la gestion du volet haïtien de ce projet d'appui aux migrants haïtiens en lien avec la France. Ce partenariat s'est construit jour après jour et main dans la main et fêtera bientôt son troisième anniversaire. En ce début 2014, ce partenariat repose sur une confiance et une connaissance mutuelle de chacune des institutions ainsi que sur un respect des visions et des valeurs de chacune.

Lors de la rencontre du 18 décembre, les deux intervenants ont rendu hommage à ce travail de collaboration et montré les difficultés auxquelles se heurtent les migrants. Ils ont exprimé à leur manière la situation des Haïtiens qui vivent dans les départements français et les difficultés auxquelles ils font face. Pour le Prêtre Emile BELDOR, le problème de la régularisation des Haïtiens est surtout lié à la question d'état civil. C'est un problème récurrent qui constitue leur plus grand obstacle. Dans certains cas, des titres de séjour ont été refusés à cause de la non production d'un document d'état civil dans le délai imparti ou du fait de la production d'un document non authentique.



Intervention de Guerlande KINDEUR et Emile BELDOR, au GARR, le 18 Décembre 2013

Guerlande KINDEUR a surtout mis l'accent sur les conditions de vie des Haïtiens à leur arrivée en Guadeloupe. Ils y sont aujourd'hui environ 20 000, dont la moitié seulement en situation régulière. Sur ce territoire, la diaspora haïtienne est la population étrangère la plus représentée, mais ne constitue que 2,8% de la population totale de l'île. Du fait de leur

« forte » représentation, les Haïtiens font l'objet d'une importante discrimination, qui se manifeste sous deux formes, latente ou patente selon les époques. Cependant, avec l'aide de certaines associations françaises locales, les Haïtiens de différentes organisations ont su se mettre debout pour défendre leurs droits. Tet Kole a été une de ces organisations. Cette dernière existe depuis 1991 et vise à permettre aux Haïtiens de s'épanouir en Guadeloupe et d'avoir des nouvelles d'Haïti. Son objectif est également de se rassembler pour faire face aux difficultés et d'être un lieu 'où l'on peut trouver de la joie après le chantier' et 'éprouver de la fierté malgré le fait que l'on soit haïtien.' L'organisation se répartit en 4 sections sur l'ensemble du territoire de l'île et chacune est composée d'un comité responsable. Tèt Kole a été tantôt le porte-parole d'une communauté discriminée, dans d'autres cas l'avocate des Haïtiens en situation régulière pour prendre leur défense contre les abus qu'ils subissent ou contre la violation de leurs droits fondamentaux. D'autres fois, c'est l'organisation militante qui gagne les rues pour dénoncer les autorités consulaires qui ne jouent pas leur rôle de défenseurs des migrants. Elle s'est penchée sur le sort des Haïtiens qui ont trente, vingt ou dix années en Guadeloupe et qui n'ont pas encore de titre de séjour, à cause des exigences irréalistes des autorités françaises.

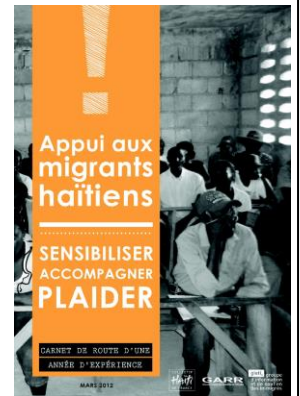
Guerlande KINDEUR souligne l'évolution de la communauté haïtienne en quarante ans : les enfants nés en Guadeloupe sont devenus de vrais professionnels. Ils sont des enseignants, médecins,

avocats, ingénieurs ou chimistes et même juge. Le seul regret qu'elle éprouve c'est le manque d'intérêt de cette génération pour le sort de leurs compatriotes haïtiens.

Ainsi, il reste du chemin à parcourir, tant en métropole et en Outre-mer, qu'en Haïti, pour améliorer le sort des Haïtiens en lien avec la France. Ce travail ne peut être constructif que s'il est élaboré de manière concertée et collaborative et que les acteurs concernés avancent dans la même direction. C'est sur ces principes importants qu'est basé le partenariat qui unit le CHF et le GARR, dont l'impact commence à s'étendre à d'autres organisations en Outre-mer.

### Carnet de route - "Appui aux migrants haïtiens" -

Ce document est le fruit d'un travail entrepris depuis l'année 2011 et se veut un outil de restitution de l'année d'expérience d'Anne Bertin et, au-delà, du travail des deux organisations dans leur appui aux migrants haïtiens vivants en France. Nous l'avons conçu également comme un **outil de formation et de sensibilisation** au service de toutes les personnes, organisations et institutions collaborant avec les migrants haïtiens.



Document disponible sur : [www.collectif-haiti.fr](http://www.collectif-haiti.fr)

## Les nouvelles de NIH ont une énergie durable

**Le N°124 (Décembre 2013) : Fignolé DORCINE, invité du Festival ALIMENTERRE 2013**  
*L'Eau et l'assainissement en Haïti - Sesam, un cas pilote*

**L'accès à l'eau reste un enjeu de taille en Haïti. Fignolé Dorciné nous l'expliquait dans le dernier numéro, et l'exemple qui suit nous le confirme.**

L'association « Haïti Mémoire et Culture » a organisé le 11 janvier une conférence sur l'eau et l'assainissement en Haïti et particulièrement sur le projet de mise en place d'un service d'eau potable autonome à Saint-Marc. Cette conférence était très intéressante et très bien présentée par M. François-Marie Perrot (PDG de Lysa) avec l'appui de chiffres et de cartes. Elle a suscité de nombreuses questions notamment sur les échanges préalables avec les autorités à Port au Prince et à St Marc, les coûts et les prix des services et l'approche de la population concernée. Elle a permis d'insister sur l'importance du traitement des eaux usées et des déchets. Le Ministère des Travaux Publics Transports et Communications a confié la première gestion déléguée de service d'eau en Haïti à la Société des Eaux de Saint Marc (SESAM) à l'issue d'un processus d'appel d'offre international remporté par la Société LYSA.

Le financement de ce projet est assuré par la Banque inter-américaine de développement. Le contrat, d'une durée de 15 ans (2009-2024), concerne la réorganisation du secteur de l'eau et de l'assainissement et vise à transférer progressivement sa gestion et son exploitation aux autorités locales. Cette gestion déléguée vise à favoriser un développement local et durable et rendre l'accès à l'eau universel à un prix acceptable en Haïti. La population et les acteurs locaux sont responsabilisés pour une meilleure gestion et des investissements et des infrastructures qui en découlent, une régulation tarifaire transparente et une exploitation durable et professionnelle des systèmes d'eau et d'assainissement.

Lysa accompagnera la Sesam dans sa restructuration et son renforcement à long terme pour arriver à un service d'eau potable autonome à Saint-Marc, en lui transférant des outils de diagnostic, d'expertise et de formation, dans tous les domaines de la gestion opérationnelle d'un service d'eau de ville moyenne. Il

y a également un plan de réparation des fuites et de remplacement des canalisations pour limiter le nombre de branchements clandestins. L'équilibre financier des centres d'exploitation est non seulement l'objectif des centres eux-mêmes mais aussi des administrations sectorielles et des bailleurs car elle

garantit leur autonomie et leur pérennité. L'équilibre est atteint grâce à une gestion rigoureuse avec des méthodologies spécifiques dans un travail solidaire avec les collaborateurs locaux.

Pour en savoir plus: [www.lysagroup.com](http://www.lysagroup.com)

## VU DANS LA PRESSE ET L'EDITION

### Sportsnet dans Courrier International - 2 janvier 2014 – La petite ligue d'Haïti

*« Du base-ball ils ne connaissaient rien jusqu'à leur rencontre avec deux travailleurs humanitaires américains. Depuis, Jayson, Wilson et les autres vivent au rythme des entraînements des Tabarre Tigers. Quatre ans après le séisme qui fit plus de 200 000*

*morts, ils ont retrouvé l'espoir et le goût de vivre grâce à un sport qu'ils sont les seuls à pratiquer dans le pays. »*

**Lire aussi : Les balles de baseball en Haïti sur [Planetehaiti.com](http://Planetehaiti.com).**

### Le Nouvelliste paru dans Courrier International – 10 janvier 2014 - Survivrai-je la prochaine fois ?

*« Ils sont visibles, résolus à aller de l'avant, ces survivants. Quatre ans après ce mardi-là, l'après se construit...Elle suit son cours, la vie. Ses implacables défis sont relevés au quotidien. Des fois avec des coups de gueule, tant le leadership sectaire, frileux, tarde à rassembler les énergies, souder les destins dans le projet d'un véritable sursaut...*

*35 secondes, c'est peu. Nos 35 secondes ce 12 janvier- là, cela ne se gomme pas. Elles changent des vies, des perspectives. La terre avait tremblé. Sur la tête, on a reçu le ciel. On s'est accroché. Pour aller de l'avant, parce qu'on a survécu. Quatre ans après ce mardi-là, l'après se construit Parce qu'on a survécu, quatre ans après, il faut agiter une question, une préoccupation : Survivrai-je la prochaine fois? ».*

### Le Monde - 14 janvier 2014 - Quatre ans après le séisme, Haïti parie sur le solaire pour se reconstruire

*« A 50 km au nord-est de Port-au-Prince, l'hôpital universitaire de Mirebalais est devenu le symbole de ce que pourrait être une reconstruction "heureuse" en Haïti, quatre ans après le tremblement de terre du 12 Janvier 2010... Mirebalais, qui a ouvert ses portes en Mai 2013, est aujourd'hui le plus grand hôpital du monde alimenté uniquement par l'énergie solaire, selon Partners in Health/Zanmi Lasante (PIH/ZL), deux ONG*

*jumelles (américaine et haïtienne) qui ont construit l'établissement et le gèrent avec le ministère haïtien de la santé. Environ 1800 panneaux solaires couvrent le toit de l'hôpital de 300 lits. Une production d'énergie suffisante pour couvrir les besoins du CHU, qui dispose également d'équipements de pointe dans ses salles d'urgence et de soins néonataux. L'énergie excédentaire est redistribuée par le réseau national. »*

## L'ACTUALITE DU COLLECTIF HAITI DE FRANCE

### Le CHF était invité à participer à la présentation des résultats de l'enquête EISHA.

Le 14 janvier 2014, l'unité mixte de recherche DIAL, associant l'Institut de Recherche sur le Développement (IRD) et Paris-Dauphine, présentait, au cours d'une conférence-débat, les résultats de son projet EISHA (Evaluation d'Impact du Séisme en Haïti). Au cœur de ce projet, une enquête nationale a été mise en place sur les Conditions de Vie des Ménages Après Séisme (ECVMAS) ainsi qu'une enquête panel pour recueillir les données nécessaires pour dresser un état des lieux de la situation économique et sociale du pays en 2012. Les données collectées ont permis d'élaborer un diagnostic des

conditions de vie post-séisme et d'isoler l'impact spécifique du choc sur l'évolution de la situation des ménages, leur intégration au marché du travail et leur stratégie d'adaptation.

Les premières publications des résultats du projet EISHA sont disponibles sur le site Internet du DIAL. Elles constituent une base de données chiffrées sur la situation économique et sociale du pays, très intéressante, aisée à appréhender et à utiliser.

<http://www.dial.ird.fr/>

<http://www.desastres-naturels.fr/fr/publications>

Nouvelles Images d'Haïti est un bulletin du Collectif Haïti de France - 21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris –  
Comité de rédaction : Michèle BABINET, Gislène DELEAU, Geneviève GREVECHE, Bernard LERAY, Fatou SALL.

Directeur de publication : Paul VERMANDE.

Tél : 01 43 48 31 78 / [comiteredaction@collectif-haiti.fr](mailto:comiteredaction@collectif-haiti.fr) / [www.collectif-haiti.fr](http://www.collectif-haiti.fr)